

Paris, le 9 mai 2023

Nouvelle édition des Rendez-vous de la retraite ! Une nouvelle campagne d'information retraite partout en France en mai et en juin

L'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite organisent une nouvelle édition commune des Rendez-vous de la retraite du 17 au 23 juin 2023 dans toute la France métropolitaine et dans les DROM. Mais cette année cette campagne d'information retraite démarre dès le mois de mai sur le site internet de l'événement [Rdv-retraite.fr](https://rdv-retraite.fr), avec plusieurs conférences et tchats accessibles en ligne.

A quel âge partir en retraite à taux plein, avec quel montant, comment aménager sa fin de carrière en entreprise, impacts de la réforme sur la retraite du régime de base... Les conseillers du régime général de la sécurité sociale et du régime complémentaire des salariés du secteur privé se mobilisent en mai et juin 2023 pour répondre aux questions des assurés proche de la retraite et leur présenter les services et outils d'aide à la décision, proposés gratuitement par les régimes de retraite.

Ainsi, **dès le mois de mai**, le site [Rdv-retraite.fr](https://rdv-retraite.fr) propose un contenu varié : articles, vidéos, foire aux questions, 2 webinaires (23 mai et 8 juin) ainsi que 2 tchats (en partenariat, le 11 mai avec Notre Temps et le 13 juin avec Capital.fr) seront aussi organisés.

Puis, **du samedi 17 au vendredi 23 juin**, 50 000 rendez-vous individuels avec des conseillers retraite seront proposés dans l'un des 460 points d'accueil répartis en métropole et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, et la Réunion) ou par téléphone au choix de l'assuré. Ce sont 10 000 entretiens de plus que lors des éditions précédentes. Durant cette semaine, 2 webinaires (les 19 et 22 juin) seront également animés depuis le site internet de l'événement [Rdv-retraite.fr](https://rdv-retraite.fr). Enfin, un chat sera organisé le 20 juin en partenariat avec Notre Temps.

Inscription sur rdv-retraite.fr

À propos de l'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Chaque année, elle verse plus de 140 milliards de prestations à 15 millions de retraités, et gère la carrière de 21 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 13,4 millions d'espaces personnels créés !

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 26 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,7 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève aujourd'hui à près de 90 Md€. Les orientations stratégiques du régime renouvelées tous les quatre ans ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Renseignements

Léa Broussard : 07 60 42 57 54

lea.broussard@coriolink.com

Céline Surget : 07 48 72 82 37

celine.surget@coriolink.com